

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DECS

Date

17 janvier 2025

Numéro

25.105

Heure

7h17

Auteur-e(-s) : Groupe socialiste

Titre : Quand l'industrie et l'horlogerie éternuent...

Contenu :

Plusieurs indicateurs laissent présager une détérioration de la situation économique de l'industrie et de l'horlogerie en 2025. Ces tendances s'observent sur l'ensemble du territoire national, mais avec son taux de 50% du produit intérieur brut (PIB) issu du secteur industriel, le canton de Neuchâtel est particulièrement exposé. On le sait, l'économie neuchâteloise est très sensible aux cycles conjoncturels. Plusieurs épisodes de notre histoire récente nous montrent d'ailleurs à quel point ces ralentissements peuvent être dommageables à la population neuchâteloise, avec une hausse marquée du taux de chômage et de la précarité.

L'annonce juste avant les fêtes de fin d'année de la fermeture du site de La Chaux-de-Fonds de l'entreprise Faulhaber renforce encore les inquiétudes du groupe socialiste, et nous posons dès lors les questions suivantes au Conseil d'État :

- Le Conseil d'État peut-il nous renseigner sur son positionnement dans le cadre des négociations en lien avec la fermeture du site de l'entreprise Faulhaber et nous fournir plus de détails quant à sa stratégie sur le dossier, en particulier concernant les aides proposées à l'entreprise ? (selon l'[article ArclInfo du 17 décembre 2024](#))
- L'entreprise Faulhaber a-t-elle par le passé bénéficié d'avantages pouvant donner lieu aujourd'hui à des réclamations de l'État au vu de la décision unilatérale prise malgré les propositions effectuées par les salarié-e-s ? (*clawback* sur l'aspect fiscal, par exemple)
- Selon le Conseil d'État, ce cas ne met-il pas en lumière le manque d'outils à sa disposition pour faire face à ce type de situation ? D'autres outils sont-ils à l'étude, à l'image du fonds de soutien à l'industrie dans le canton de Vaud ?
- De manière plus générale, le Conseil d'État partage-t-il les inquiétudes du groupe socialiste au sujet des perspectives économiques, en particulier dans le secteur secondaire et l'horlogerie ? Peut-il nous livrer son appréciation basée sur la veille économique réalisée par les services et sur ses contacts avec les entreprises neuchâteloises ?
- Quelles mesures sont prises ou envisagées pour préparer et anticiper une récession à venir ? Selon quelle stratégie ? Comment les services et l'administration se préparent-ils sur le plan organisationnel, notamment en matière de soutien économique et d'emploi ? Des coordinations sont-elles mises en place afin d'établir un plan d'action ?
- Le Conseil d'État craint-il une tendance globale à la désindustrialisation ? Des actions pour lutter contre ce phénomène sont-elles envisagées, tant à court terme qu'à moyen terme ?
- Enfin, ces inquiétudes nous rappellent la dépendance de l'économie neuchâteloise (et par ailleurs des finances des collectivités publiques neuchâteloises) à certains secteurs, voire à certains acteurs. Une diversification économique basée sur les compétences existantes dans notre région est-elle toujours d'actualité ? Quels sont les résultats de cette politique ?

Développement (commentaire aux questions) :

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Antoine de Montmollin

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Edith Magali Barblan

Katia Della Pietra

Romain Dubois